

Ce sont 50.000 balles de laine qui pourrissent maintenant sur les quais de Dunkerque.

LA COMMISSION DE REVISION SE REFUSE A FORMULER UN AVIS SUR LE CAS LENOIR

EXCELSIOR

10^e Année. — N° 3.230. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes. « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
 Pierre Lafitte, fondateur. Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.00. — Adresse télégr. : Excel-Paris. 20, rue d'Enghien, Paris.

MERCREDI
24
 SEPTEMBRE
 1919

L'intérêt personnel n'est que la prolongation de l'animalité. L'humanité ne commence dans l'homme qu'avec le désintéressement. AMIEL.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A PASSÉ DEUX JOURS DANS L'EST DÉVASTÉ A LONGWY, ÉTAPE PRINCIPALE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE : DIMANCHE 21 SEPTEMBRE



LE MAIRE REÇOIT M. POINCARÉ A LA GARE. — LES DISCOURS DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS. — ARRIVÉE DU CORTÈGE PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE. — REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR A LA VILLE



LA FOULE MASSÉE DEVANT L'ESTRADE OFFICIELLE. — LE DISCOURS DU MINISTRE LEBRUN. — DES FLEURS AU COLONEL DARCHÉ, DÉFENSEUR DE LONGWY. — LA VISITE AUX ACIÉRIES DU MONT SAINT-MARTIN

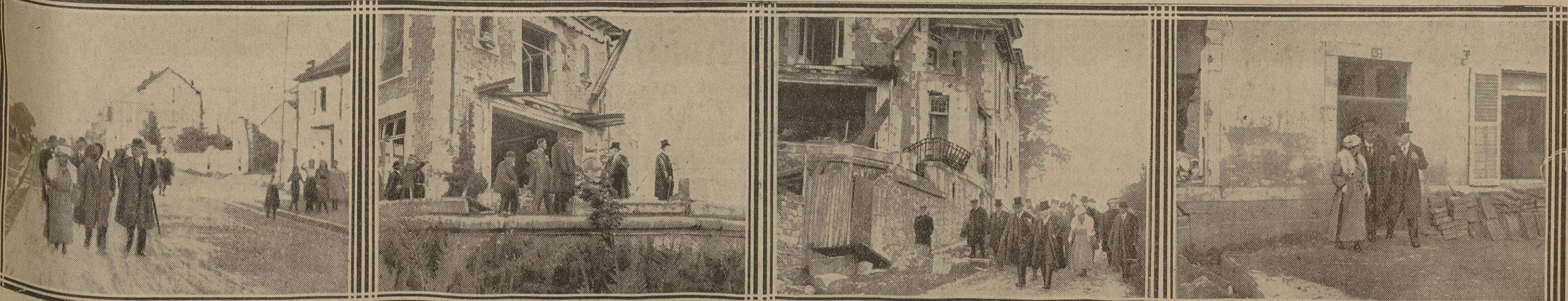
A St-MIHEL, AU BOIS D'AILLY, A SAMPIGNY, SECONDE JOURNÉE : LUNDI 22 SEPTEMBRE



LA TRAVERSÉE DU PONT DE SAINT-MIHEL. — M^{me} POINCARÉ SIGNE LE PROCÈS-VERBAL. — LE GÉNÉRAL HARTS REÇOIT UNE PLAQUETTE. — LE CORTÈGE QUITTE LA PLACE DES HALLES



LES ENFANTS VONT FLEURIR LES TOMBES DES SOLDATS. — Mgr GINISTY RÉCITE LA PRIÈRE AUX MORTS. — LES DISCOURS AU MONUMENT DU BOIS D'AILLY. — LE MONUMENT ET L'OSSUAIRE DU BOIS D'AILLY



ARRIVÉE DE M. ET M^{me} POINCARÉ A SAMPIGNY. — SUR LA TERRASSE DU "CLOS SAMPIGNY". — LE PRÉSIDENT QUITTE LES RUINES DE SA MAISON. — LA MAISON DE SAMPIGNY RÉSERVÉE A LA MAISON MILITAIRE
 M. Poincaré vient de parcourir la Meuse et la Meurthe-et-Moselle. Notre envoyé spécial a fixé les étapes principales de ce voyage. On voit notamment, ici, le colonel Darce, qui fut l'héroïque défenseur de Longwy; M^{me} Poincaré signant, à Saint-Mihiel, le procès-verbal de la pose de la première pierre du monument commémoratif de la fraternité d'armes franco-américaine; le général Harts, chef d'état-major du général Pershing, recevant une plaquette-souvenir de la prise de Saint-Mihiel; enfin, les photographies de la visite de M. Poincaré à la maison qu'il possédait à Sampigny, dans la Meuse, et que les Allemands ont détruite.

AU VESTIAIRE DE L'HISTOIRE LES TENUES DE NOS SOLDATS DEPUIS L'EMPIRE

Le fameux pantalon rouge fut adopté en 1828 et substitué au pantalon gris fer, alors en usage, dans l'unique but de relever la culture de la garance, qui péril-clait dans le Midi.

Seule, avant la guerre, la France avait gardé ses anciens uniformes, gais, seyants et pittoresques.

Donc, le pantalon rouge est définitivement condamné. Et, avec lui, disparaissent toutes les anciennes tenues qui, à travers des alternatives de victoires et de défaites, étaient restées populaires jusqu'en août 1914. Nous ne reverrons plus la culotte bouffante des zouaves, ni le pantalon rouge à bande bleue des hussards, ni les képis hauts affectés, selon les armes, des formes si différentes. Déjà, pendant les dernières années qui ont précédé la guerre, nous avions vu remiser au magasin des accessoires héroïques les gêtres, les pompons, les épaulettes, ces épaulettes si ardemment convoitées quand elles étaient d'officier.

Qu'on ne croie point que ces petits boulevers, sans doute rendus nécessaires, aient rien de bien nouveau. A toutes les époques de notre histoire, on a changé ou modifié l'uniforme militaire, comme ce fut le cas depuis 1914, soit pour des causes d'ordre politique ou sentimental.

Sans remonter à une époque plus lointaine, après les campagnes du premier Empire, pendant lesquelles l'Europe vit défilér les uniformes les plus beaux, les plus somptueux, les plus extraordinaires que portèrent jamais des armées glorieuses, la Restauration eut le devoir de ramener le costume militaire à une rigidité plus en rapport avec les idées nouvelles. Elle ne réussit pas, néanmoins, à transformer complètement l'aspect des troupes retour de l'épopée napoléonienne. En dépit des plus ingénieuses modifications de détail, et du zèle des partisans du roi à les faire respecter, on retrouvait encore dans les régiments la « vieille grogne » et les « gros frères », les cuirassiers et les carabiniers qui avaient fait merveille de leur armes sur les champs de bataille de Wagram et d'Eylau.

Les campagnes d'Afrique

Les campagnes d'Afrique, qui vinrent ensuite, ne furent pas sans apporter dans la tenue militaire certains changements d'importance qui exigèrent le climat des contrées nouvelles où bataillaient nos soldats. C'est ainsi que l'habit à pans dut être remplacé par la tunique à jupe, que le képi fut remplacé par le képi à visière, que le pantalon à plis fut remplacé par le pantalon à plis, que le képi fut remplacé par le képi à visière, que le pantalon à plis fut remplacé par le pantalon à plis.

Sous le second Empire, la garde impériale, hier garde royale, relevait, au point de vue du costume, ce qu'elle était sous le règne du « Petit Caporal ». Et l'uniforme, en général, demeurait saillant et de parade. C'est que les méthodes de combat, à cette époque, ne soulevaient pas encore la question de visibilité, qui devait devenir, plus tard, d'une importance capitale. L'armement permettait toujours les combats en masse et rapprochés; les formations en ordre déployé venaient à peine d'être adoptées — on commençait seulement à les expérimenter — le nombre surtout comptait.

La tenue de couleur sombre

Seuls, les chefs de l'armée allemande, au lendemain de la guerre contre l'Autriche, en 1866, avaient compris la nécessité d'une tenue nouvelle. Ils sentaient le besoin de doter la troupe d'une tenue de couleur sombre, susceptible de la dissimuler le plus possible à la vue de l'ennemi. La guerre de 1870-1871 allait encore renforcer cette opinion du grand état-major allemand. Et ce fut pour toutes les armées d'Allemagne l'adoption de cet uniforme de campagne gris fer, sans toutefois renoncer à une tenue d'apparat un peu moins sombre. Fut-ce par esprit de tradition ou par crainte de s'engager dans des frais trop lourds pour elle après sa coûteuse défaite? La France, malgré les leçons de la guerre, garda ses anciens uniformes, gais, pittoresques, mais combien trop voyants en regard aux méthodes et aux ressources de la guerre moderne, nous devions l'apprendre à nos dépens.

Brièvement, en effet, cruellement serait plus juste, la guerre de 1914 montra l'impérieuse nécessité d'une tenue nouvelle. Elle nous l'imposa avec une telle force que, loin de donner lieu à d'interminables tâtonnements, comme la création de ceux qui l'avaient précédé à travers les âges, l'uniforme bleu horizon régna presque partout dès qu'on l'eut adopté.

L'origine du pantalon rouge

Mais cet ancien uniforme, que nous aimions et que nous voyons s'en aller sans une pointe de mélancolie, n'alloz pas croire, pourtant, qu'il fut plus particulièrement national qu'un autre. Ainsi, tenez, le pantalon rouge, le fameux pantalon rouge, vers lequel vont les regrets les plus vifs des admirateurs de nos vieux uniformes, ce pantalon garance tant prisé de nos aïeux, a une origine platement matérielle et industrielle. Il fut adopté en 1828 et substitué au pantalon gris fer, alors en usage, dans l'unique but de relever la culture de la garance, qui péril-clait dans le Midi. Il s'agissait de trouver un débouché à l'emploi de cette plante tinctoriale. On donna l'ordre de teindre en garance le pantalon de troupe.

Le pantalon rouge était né. Il vint de mourir à l'âge de quatre-vingt-onze ans, et, tout compte fait, les regrets d'ordre sentimental qui accompagnent sa fin ne sauraient prévaloir contre les justes motifs de sa condamnation.

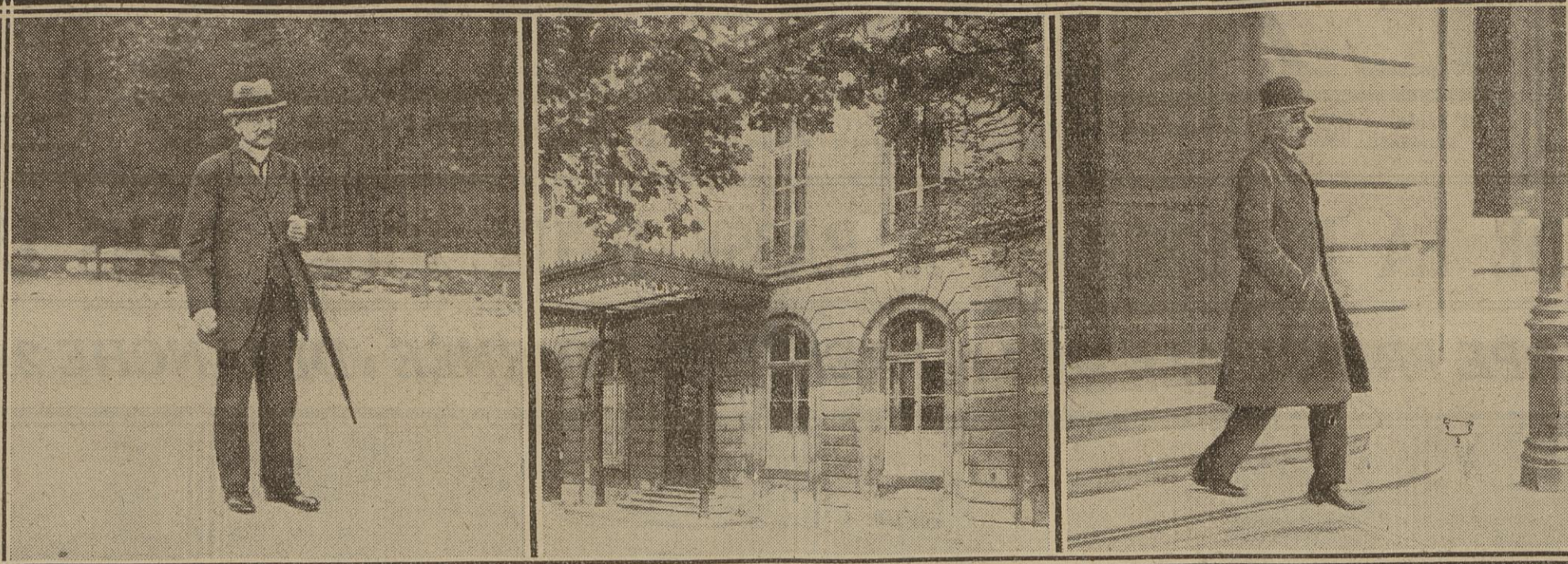
Dans les régions dévastées

La commission allemande des réparations s'y rend aujourd'hui pour examiner les travaux à effectuer

Les membres de la délégation alliée des mines et des réparations sont partis, hier matin, avec douze membres de la commission allemande, pour se rendre dans les régions dévastées de Douai et d'Arras, afin de visiter les mines et les travaux à y effectuer.

Les principaux délégués allemands sont MM. Pfusel, Carpinksi et le docteur Rorup. Le voyage dans le Nord a été entrepris dans le but de permettre aux Allemands de se rendre compte sur place de l'importance des travaux à effectuer dans les différents bassins houillers. Les Alliés sont, en effet, disposés à ne rien négliger pour que le déblaiement et la réfection des puits soient accomplis dans le plus bref délai.

LA COMMISSION DE REVISION DU PROCÈS LENOIR S'EST RÉUNIE HIER MATIN



LE PRÉSIDENT SELIGMAN SORTANT DE LA SÉANCE. — LE PAVILLON DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE OÙ A SIÉGÉ LA COMMISSION. — M. IGNACE APRÈS SON ENTRETIEN AVEC M. NAIL

AU PALAIS-BOURBON

LA DIX-SEPTIÈME SÉANCE DE LA DISCUSSION DU TRAITÉ A EU LIEU HIER A LA CHAMBRE

M. Louis Marin, poursuivant ses critiques, regrette l'insuffisance des avantages que recueille la France victorieuse.

M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, a achevé hier, à la Chambre, son discours sur le traité de paix.

A la commission de la paix, dont il fait partie, M. Louis Marin est l'un des deux députés qui ont voté contre la ratification du traité de Versailles. Son discours a donc été surtout une série de critiques.

Sur les clauses financières du traité, le député de Meurthe-et-Moselle a protesté, notamment, contre ce qu'il a appelé « la façon de faire des comptes » de M. Klotz, ministre des Finances. D'après M. Marin, l'Allemagne ne nous verserait pas 463 milliards, comme il a été dit, mais seulement 200 milliards. Les 263 milliards restant représenteraient des amortissements et des intérêts.

Cette question des intérêts et leur taux ont d'ailleurs fait l'objet d'une controverse assez vive entre M. Louis Marin et M. Louchéur, ministre de la Reconstitution industrielle.

M. André Lefèvre a posé, d'autre part, au gouvernement, une question précise : — Est-il à votre connaissance, a-t-il demandé, que des sommes quelconques aient été inscrites au budget de l'empire allemand pour acheter les matières premières qui nous sont destinées? Si oui, cette discussion est utile. Si non, le gouvernement allemand ne pourra nous livrer aucune matière.

M. Louchéur a répondu : — Je ne connais pas le budget allemand, mais le gouvernement allemand a commencé à livrer le charbon à raison de 50.000 tonnes par jour, d'espérer arriver à 50.000 tonnes par jour en novembre. Le gouvernement allemand a pris aussi des mesures pour livrer d'autres matières premières.

Les sacrifices de la France

En regard des avantages que nous donne le traité, M. Louis Marin a montré l'étendue des sacrifices de la France : — Sans l'armée française, a-t-il dit, que serait devenue la guerre? Quand nous considérons la part immense qu'ont gagnée, à la guerre, l'Angleterre, l'Amérique et le Japon, quand nous regardons la part qui nous est faite, l'opinion publique se demande si c'est nous qui sommes les vainqueurs.

On nous a donné les chiffres des pertes françaises. Mais il faut aussi indiquer la façon dont ils sont obtenus. Faut-il vous dire que, après quatre blessés, on se retourne au front beaucoup de blessés. Qu'est-ce que les autres armées peuvent offrir à côté de cela?

Je vous donnerai dans quelques jours la statistique de nos pertes; vous verrez qu'en août et septembre 1914, sur le terrain, 313.000 hommes ont donné leur vie; s'ils ne l'avaient pas fait, que serait-il advenu de la liberté du monde?

Cette partie du discours de M. Louis Marin a été chaleureusement applaudie. Plus loin, le député de Nancy soutint qu'à tout propos, à la Conférence de la paix, les demandes de M. Clemenceau furent étudiées.

Même, dit-il, en ce qui concerne l'assassinat du sergent Mannheim... M. Clemenceau proteste

C'est une erreur, protesta M. Clemenceau. Nous avons reçu toutes les satisfactions que nous avons demandées. Je croyais que l'amende avait été versée par un particulier et non par l'Etat allemand! — C'est une erreur!

AU 4^e JOUR DU SURSIS D'EXÉCUTION

LA COMMISSION DE REVISION NE POURRA STATUER QU'APRÈS LES CONFRONTATIONS RÉCLAMÉES PAR PIERRE LENOIR

Le procureur général près la Cour de justice va être saisi de l'affaire, puis en saisira M. Dubost, président de la Haute Cour.

La commission de révision a tenu, hier matin, au ministère de la Justice, une seconde réunion, sous la présidence de M. Seligman, conseiller à la Cour de cassation.

La délibération a duré de 9 heures 1/2 à midi. Les magistrats se sont ensuite rendus auprès de M. Nail, ministre de la Justice, pour lui communiquer le résultat de leurs travaux. A midi et demi, M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire, s'est également rendu auprès de M. Nail, dans le cabinet duquel il a été aussitôt introduit.

Après une conférence qui a duré un quart d'heure et à laquelle assistait, outre MM. Nail et Ignace, M. Seligman, président de la commission, on apprenait que la commission se refusait à se prononcer tant que les déclarations faites au commandant Albert, par Pierre Lenoir, n'auraient pas été renouvelées par le condamné aux membres de la commission d'instruction de la Haute Cour. La commission de révision juge également impossible de donner son avis avant les confrontations qui ont été demandées par Lenoir et auxquelles il est maintenant indispensable de procéder.

A 1 heure, le ministre de la Justice communiquait la note suivante : La commission de révision s'est réunie de nouveau ce matin, à la chancellerie. A la fin de la délibération, son président, M. Seligman, s'est rendu au cabinet du garde des Sceaux, et lui a fait connaître l'avis de la commission.

La commission estime que les diverses allégations de Lenoir se rattachent à une affaire en cours, qu'elles n'ont été l'objet d'aucune mesure de vérification ou d'instruction, et que, notamment, il n'a pas été procédé aux confrontations réclamées par Lenoir.

N'ayant pas compétence pour ordonner ces apurement ou y procéder, la commission a dit ne pouvoir, en l'état, formuler l'avis qui lui a été demandé par le garde des Sceaux.

S'inspirant des motifs de cette décision, M. Louis Nail renvoie dès aujourd'hui à la justice militaire le dossier de l'affaire Lenoir.

Il a conféré avec M. Edouard Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire, qui va examiner s'il y a lieu de saisir le procureur général près la Haute Cour.

La décision de la commission est, on le voit, ajournée. Il reste maintenant à suivre la procédure indiquée pour qu'elle puisse se prononcer en toute connaissance de cause. M. Ignace a décidé de saisir le procureur général de la Haute Cour, M. Lescoeur. Celui-ci rédigera des réquisitions tendant à ce que Pierre Lenoir soit entendu par un commissaire de la Cour de justice, pour lui communiquer le résultat de leurs travaux.

A midi et demi, M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire, s'est également rendu auprès de M. Nail, dans le cabinet duquel il a été aussitôt introduit.

Après une conférence qui a duré un quart d'heure et à laquelle assistait, outre MM. Nail et Ignace, M. Seligman, président de la commission, on apprenait que la commission se refusait à se prononcer tant que les déclarations faites au commandant Albert, par Pierre Lenoir, n'auraient pas été renouvelées par le condamné aux membres de la commission d'instruction de la Haute Cour.

La décision de la commission est, on le voit, ajournée. Il reste maintenant à suivre la procédure indiquée pour qu'elle puisse se prononcer en toute connaissance de cause. M. Ignace a décidé de saisir le procureur général de la Haute Cour, M. Lescoeur. Celui-ci rédigera des réquisitions tendant à ce que Pierre Lenoir soit entendu par un commissaire de la Cour de justice, pour lui communiquer le résultat de leurs travaux.

La séance du congrès des instituteurs, hier après-midi (Photographie prise pendant le discours de M. Roussel, président de la Fédération des Amicales d'instituteurs et d'institutrices de France.)

L'EFFARANT GASPILLAGE

50.000 BALLES DE LAINE POURRISSENT A L'ABANDON SUR LES QAIS DE DUNKERQUE

Depuis la prise des clichés qu'Excelsior publiait hier, la quantité de laine perdue a considérablement augmenté.

LILLE, 23 septembre. (De notre correspondant particulier.) — Les photographies parues ce matin à la première page d'Excelsior et représentant les quais de Dunkerque encombrés de balles de laine en train de pourrir ont fait sensation, ici et dans toute la région. Elles sont, en effet, la reproduction trop fidèle du lamentable spectacle dont les Dunkerquois sont, depuis des semaines, les spectateurs attristés. Le chiffre de 28.000 balles que vous donnez était exact au moment où les clichés ont été pris. Depuis lors, elles ont sensiblement augmenté.

C'est plus de 28.000, mais plus de 40.000 balles de laine qui sont laissées exposées aux intempéries de l'air et qui risquent d'être complètement perdues, alors que les usines de Roubaix-Tourcoing se trouvent à la veille de manquer de matières premières pour la fabrication des lainages. Et la situation ne fait qu'empirer. Car, chaque semaine, sur ces mêmes quais de Dunkerque, déjà obstrués, comme vous le savez, arrivent de Londres huit mille balles nouvelles. Et l'on attend, en outre, de Buenos-Aires, deux navires chargés de quatorze mille autres balles de laine. Si l'on ne prend pas d'urgence les mesures nécessaires, l'encombrement des quais de Dunkerque n'est pas près de prendre fin.

Le syndicat des peigneurs de Roubaix-Tourcoing s'est ému d'une situation si préjudiciable à son industrie, et à cette heure surtout, si contraire à l'intérêt national. Il a réclamé avec insistance auprès des autorités responsables le transport aussi rapide que possible de ces milliers de balles de laine en souffrance à Dunkerque. Sans être restées absolument vaines, ses réclamations n'ont obtenu qu'un maigre succès. Trois trains seulement par semaine ont été affectés au transport de laines menacées de périr. Cela fait tout juste 7.500 balles qui éminent des quais de Dunkerque vers les usines de la région. 7.500 balles, pas même la quantité qui arrive hebdomadairement de Londres!

De guerre lasse, le syndicat des peigneurs a demandé qu'à défaut du chemin de fer on employât la voie fluviale. « Ou voulez-vous que nous prenions des péniches? » a émis l'administration. Car, s'il n'y a pas assez de trains, il n'y a pas assez de péniches non plus.

Que va-t-on faire de toute cette laine, laissée à Dunkerque sous la pluie, et qui représente une valeur d'environ cent millions? Tous les intéressés sont anxieux de le savoir. — ALBIN GOURRAND.

M^e de Molènes a bon espoir

M^e de Molènes, après avoir pris connaissance de la décision de la commission, a fait les déclarations suivantes : — La solution que vous m'annoncez est logique; c'est la reconnaissance du bien-fondé de mes réquisitions. J'en suis infiniment satisfait. J'ai toujours considéré qu'aucune décision définitive ne pouvait être prise, en ce qui concerne mon client, qu'après le jour où l'affaire Gaillaux aurait été tranchée, et où il serait certain qu'aucun élément d'appréciation ne ferait plus défaut.

J'avais d'ailleurs sollicité pendant tout le cours de l'instruction militaire ce qui aujourd'hui m'est accordé, au dernier moment, je puis le dire. J'eusse préféré la révision immédiate, mais je considère l'avis fourni par la commission comme un acheminement rationnel vers la vérité.

L'état de santé du condamné à mort demeure toujours inquiétant. L'administration de la prison de la Santé, elle-même, a provoqué un examen médical, et M^e Auville, secrétaire de M^e de Molènes, s'est vu obligé d'abréger la visite qu'il a faite à Pierre Lenoir.

LA FÉDÉRATION DES INSTITUTEURS TIENT SON CONGRÈS

Adhèrera-t-elle à la C. G. T. avec la Fédération des fonctionnaires?

Après lecture du rapport moral, M. Charles Laurent, secrétaire général de la Fédération des instituteurs, résuma les démarches faites par la Fédération pour obtenir le relèvement des traitements.

M. Ferdinand Buisson, qui fut délégué par la Fédération au récent congrès de l'enseignement tenu à Milwaukee (Etats-Unis), vint exposer les résultats de sa mission. Il fut décidé de créer un accord international en vue de fixer les bases d'une éducation générale de la jeunesse conforme aux principes de la Société des Nations. L'assemblée demanda d'étendre ce principe à toutes les nations, sans exception.

L'après-midi, on entendit de nombreux orateurs. Diverses propositions de la commission permanente furent adoptées, notamment en ce qui concerne les traitements, l'indemnité de résidence et de logement.

La question de collaboration entre le personnel et l'administration amena une vive discussion. En définitive, on adopta le principe de la participation du personnel à la direction.

Le rapport financier de M. Cadalin, trésorier, fut adopté avec félicitations, ainsi que celui de Mme Grimmer, commissaire aux comptes.

Mme Deghilaire fit un exposé documenté sur le sort des instituteurs dans les régions libérées.

international en vue de fixer les bases d'une éducation générale de la jeunesse conforme aux principes de la Société des Nations. L'assemblée demanda d'étendre ce principe à toutes les nations, sans exception.

L'après-midi, on entendit de nombreux orateurs. Diverses propositions de la commission permanente furent adoptées, notamment en ce qui concerne les traitements, l'indemnité de résidence et de logement.

La question de collaboration entre le personnel et l'administration amena une vive discussion. En définitive, on adopta le principe de la participation du personnel à la direction.

Le rapport financier de M. Cadalin, trésorier, fut adopté avec félicitations, ainsi que celui de Mme Grimmer, commissaire aux comptes.

Mme Deghilaire fit un exposé documenté sur le sort des instituteurs dans les régions libérées.

Puis, l'heure s'avancant, l'assemblée, clairement, vota une subvention de 4.000 francs pour les membres frappés de sanctions administratives pour délits d'opinion. Le principe de l'ouverture d'une souscription auprès de tout le personnel fut adopté.

LA FRANCE QUI VA REVIVRE

L'ALSACE SES RESSOURCES ET SES BESOINS

Cette province, dont on a pu dire qu'elle était la plus riche du monde, a besoin, comme les autres et plus que les autres, de l'outillage qui la mettra pleinement en valeur.

La victoire du droit se doublera pour nous, si nous savons l'exploiter, d'une victoire économique.

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

22 septembre. — Les ressources de l'Alsace sont immenses. Ses besoins ne le sont pas moins. Ses ressources sont immenses. Certes, ce n'est pas à cause d'elles que nous avons revendu nos provinces perdues. Le droit seul nous a guidés, et non pas l'intérêt. Mais il se trouve qu'en revenant à nous elles nous ramènent une richesse insoupçonnée. Et ce n'est que justice.

Passons rapidement en revue leurs trésors. Ne citons que pour mémoire la plaine d'Alsace, avec ses céréales, ses houillères, les vignes qui montent aux flancs des coteaux vosgiens qui la bordent. Négligeons les pétales de Pechelbronn et même les houilles de la Sarre. Il reste toute la haute vallée du Rhin, avec ses filatures, ses tissages, ses gisements de potasse. Il reste Strasbourg et son port. Il reste enfin le Rhin lui-même.

La Haute-Alsace, Colmar, Mulhouse. Les pays du textile par excellence, avec ses ateliers merveilleusement aménagés. En 1913, l'Alsace possédait — pour le coton seulement — 1.897.937 broches dans ses filatures et 43.875 métiers dans ses tissages. Cela représentait respectivement 27 0/0 des broches et 30 0/0 des métiers employés dans la France entière. Le tiers, un peu s'en faut, de tout l'outillage français.

Et, pour la laine, la proportion n'est guère moindre : 699.100 broches dans les filatures, 10.005 métiers dans les tissages. Soit 23 et 22 0/0 par rapport au reste du pays. Ici encore, plus du quart.

Et, plus encore que la quantité, c'est la qualité qui compte. Et surtout cette merveilleuse impression des tissus, impression au rouleau, qui est l'apanage de la région mulhousienne, et dont j'admire les chefs-d'œuvre dans le Musée industriel de la ville. A elle seule, l'Alsace possède plus de machines à imprimer que tout le reste de la France : 140 environ, contre 130 seulement.

L'Allemagne commence à restituer

L'Allemagne les avait volées, avec bien d'autres choses encore. Elle les restitue, et déjà, 50 à 60 0/0 des usines de la région ont retrouvé leur activité d'avant-guerre.

Tout cela nous revient, mais, en un sens, tout cela n'avait jamais cessé de nous appartenir. Car le textile de la Haute-Alsace était toujours resté entre des mains alsaciennes, et donc françaises. Ainsi que ne l'affirment, non sans un légitime orgueil, M. Marcel Moser, secrétaire général de la Chambre de commerce de Mulhouse, et M. Thomas, secrétaire du syndicat d'industrialistes, on aurait peine à croire que des capitaux allemands dans les entreprises de la région. Plus encore que Strasbourg, grand centre de passage où, forcément, la population est plus mêlée, Mulhouse et ses environs sont restés foncièrement allemands. On ne trouvait pas plus de 10.000 Allemands dans la ville sur un total de 105.000 habitants; en dehors d'elle, autant dire aucun.

Eh voici qu'à cette première richesse s'en ajoute une autre, infiniment plus formidabile. C'est l'immense gisement de potasse qui s'étend sur 200 kilomètres carrés de Heinsbrunn, près de Mulhouse, jusqu'à Osthelm, au delà de Colmar. Il contiendrait plus de 300 millions de tonnes de potasse pure évaluées, en 1912, à 50 milliards de marks — au prix du mark d'alors, soit plus de 60 milliards de francs.

Malheureusement, ici, les capitaux alsaciens se sont montrés plus limités. Les capitaux allemands dans les entreprises de la région, plus encore que Strasbourg, grand centre de passage où, forcément, la population est plus mêlée, Mulhouse et ses environs sont restés foncièrement allemands. On ne trouvait pas plus de 10.000 Allemands dans la ville sur un total de 105.000 habitants; en dehors d'elle, autant dire aucun.

Eh voici qu'à cette première richesse s'en ajoute une autre, infiniment plus formidabile. C'est l'immense gisement de potasse qui s'étend sur 200 kilomètres carrés de Heinsbrunn, près de Mulhouse, jusqu'à Osthelm, au delà de Colmar. Il contiendrait plus de 300 millions de tonnes de potasse pure évaluées, en 1912, à 50 milliards de marks — au prix du mark d'alors, soit plus de 60 milliards de francs.

Malheureusement, ici, les capitaux alsaciens se sont montrés plus limités. Les capitaux allemands dans les entreprises de la région, plus encore que Strasbourg, grand centre de passage où, forcément, la population est plus mêlée, Mulhouse et ses environs sont restés foncièrement allemands. On ne trouvait pas plus de 10.000 Allemands dans la ville sur un total de 105.000 habitants; en dehors d'elle, autant dire aucun.

Carrefour des nations

Strasbourg ne le cède en rien à Mulhouse. Il occupe une situation incomparable. Il est proprement le carrefour des nations. Il rejoint la mer du Nord à la Méditerranée, la Manche aux bassins du Neckar et du Danube dans l'Europe centrale. Par le Rhin, il commande presque tout l'ancien continent.

De là l'impérieuse nécessité pour lui de se construire un port. L'aménagement du fleuve. En dépit de toutes les entraves apportées par l'empire allemand, malgré la lutte féroce qu'avait engagée contre lui Mannheim, Karlsruhe, et, juste face à face, Kehl, il était parvenu à avoir en 1913 un trafic fluvial de près de 2 millions de tonnes — 1.989.000 exactement.

Il comptait 740.000 tonnes expédiées ou reçues par le réseau de canaux du Neckar et Strasbourg est le centre. Il se plaçait alors au quatrième rang des ports français.

C'était beaucoup. C'est peu, beaucoup trop peu pour lui. Et voici surgir, après les ressources, les besoins. Il faut, en l'avis des ingénieurs, établir un canal latéral au fleuve où la navigation soit possible toute l'année, sans redouter les grandes crues du fleuve. Avantage plus précieux encore : ce canal serait à nous, et rien qu'à nous, sans partage d'influence avec l'Allemagne dont nous ne connaissons que trop la mauvaise foi.

Il faut lui demander la force motrice de Strasbourg à Bâle. Nous avons à exploiter une source d'énergie capable de produire, à raison d'une utilisation de trois mille six cents heures seulement par an...

ETABLISSEMENTS JANIAUD JNE 61, Rue Rochecouart, PARIS MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1875 Les plus vastes Halls de MOBILIERS DES PLUS RICHES AUX PLUS SIMPLÉS Grand choix de meubles américains et français. IMMENSE STOCK de Chaises, tables, Manger, Salons, Petits Meubles, Objets d'art, etc. ET TOUT CE QUI CONCERNE L'AMEUBLEMENT LE PLUS GRAND CHOIX — LE MEILLEUR MARCHÉ Vente par Wagonnets complets pour les Régions libérées. INCALITATION COMPLÈTE D'APPARTEMENTS ET DE VILLAGES DEVIS FRANCO

REPRÉSENTANT PRÉPARATION RAPIDE ÉCOLE PIGIER, Rue Rivoli, 53, Paris.

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

DANS L'ADRIATIQUE DÉCLARATIONS DE M. NITTI AU CONSEIL DES MINISTRES RÉUNI AU SUJET DE FIUME

Devant la portée des événements, a-t-il dit, tous les partis doivent prendre leurs responsabilités.

Les raisons de l'amiral Cagni

Rome, 23 septembre. — Sur le refus de l'amiral Cagni d'accepter la mission que M. Nitti lui avait offerte, on donne les précisions suivantes: Il est évident que la mission ne pouvait être purement militaire, malgré son titre officiel, car, dans ce cas, l'amiral n'aurait pu la refuser. C'est justement sur la partie politique de la mission que M. Cagni n'a pu s'entendre avec le gouvernement.

Pas d'accord italo-yougo-slave

Le Bureau de presse yougo-slave déclare inexactes les nouvelles répandues au sujet d'un accord conclu entre le royaume d'Italie et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, concernant la question de Fiume et le problème adriatique en général. Cet accord n'existe point.

Situation grave en Dalmatie, écrit le "Giornale d'Italia"

Rome, 23 septembre. — Le Giornale d'Italia reconnaît que les événements de Fiume ont créé une situation grave en Dalmatie. Des bataillons de volontaires se forment en Croatie et en Serbie pour envahir la Dalmatie. Les troupes régulières serbes ont franchi déjà de deux reprises la ligne armistice, mais elles ont été repoussées.

Les grèves à l'étranger

L'agitation chez les cheminots anglais. Londres, 23 septembre. — M. Thomas, l'un des dirigeants du syndicat des cheminots, a annoncé à l'Agence Reuters qu'une crise des cheminots de fer est imminente. La grève de l'acier aux Etats-Unis. New-York, 23 septembre. — La lutte sera longue et dure: tel semble l'avis des patrons et des ouvriers, après la première journée de grève. On ne signale aucun désordre dans les vingt Etats affectés, sauf à New-Castle, en Pensylvanie, où sept personnes ont été blessées, dont une mortellement, au cours d'un conflit à l'usine Carnegie, entre les grévistes et la force armée, qui a fait usage de son arme à feu afin de protéger les employés qui auraient fait, disent les grévistes, une soi-disant tentative pour faire échouer la grève.

Promotions et nominations

Par décrets en date du 23 septembre 1919 ont été promus ou nommés: Troupes métropolitaines. Général de division: les généraux de brigade Manjini et C.-J. Dupont. Général de brigade: les colonels Quillet, de Montcaumon, Simeon, Rémond, Baby, de France; à titre définitif: les généraux de brigade Gamelin et Michaud. Troupes coloniales. A titre définitif: le général de division Claudef. Général de brigade: les colonels Quérette et Lacroix. Intendance militaire. Troupes métropolitaines: Intendant militaire, le sous-intendant Carlon. Troupes coloniales: Intendant général, l'intendant militaire Marin; Intendant militaire, le sous-intendant Marin. Corps de Santé. Médecin-inspecteur général: M. Troubert. Médecins-inspecteurs: MM. Sidre et Bonnet.

L'affaire des faux vins portugais

MONTPELLIER, 23 septembre. — L'autorité judiciaire a fait apposer les scellés sur les bureaux et appartements de MM. Bousquet et Chatillon, négociants en vins à Béziers. La même opération a été pratiquée dans les banques où ces négociants, actuellement absents de Béziers, ont des dépôts. Un inculpé se constitue prisonnier. M. Peigné-Aumary, demeurant rue de Sévres, à Ville-d'Avray, qui se trouvait à Commarque lorsqu'il fut pour l'arrestation, sur mandat du capitaine Roussel de Courcy, s'est hier, constitué prisonnier entre les mains du capitaine rapporteur. Il proteste de son innocence. L'autre partie, l'intermédiaire espagnol Ramon Puey, impliqué dans l'affaire des vins portugais, est arrêté à Perpignan, est arrivé hier à Paris. Il a subi aussitôt l'interrogatoire d'identité, et a désigné pour défenseur M. Charles Brousse. Le capitaine Roussel de Courcy l'a fait écrouer à la Santé. Fox roux et blanc, portant collier provisoire, répondant au nom de Toby, a été perdu par habitant à Versailles. Le rapporter 47, rue du Parc-de-Clagny, à Versailles, contre récompense.

DÉPUTÉ ET NEGOCIANT

M. PRAT PORTE PLAINTÉ CONTRE M. GILBERT M. GILBERT PORTE PLAINTÉ CONTRE M. PRAT

Les dessous de l'affaire du ferro-cérium.

La vive altercation qui s'était produite lundi soir entre M. Gilbert, directeur du Comptoir central du ferro-cérium, et M. Aristide Prat, député de Seine-et-Oise, défrayait hier, au Palais-Bourbon, les conversations de couloir. M. Prat était calme et souriant.

Croyez-vous! Quelle aventure! disait-il aux journalistes et aux députés qui l'entouraient dans le Salon de la Paix. Et, après leur avoir raconté la scène de la veille, il ajoutait: — J'ai été roulé par deux aigrefins qui ont des démolés avec la justice. J'en suis encore abasourdi. C'est un roman, du pur Rocambole.

Dans la soirée, la note suivante nous parvenait par les agences: Des indications totalement erronées ont été fournies par une grande partie de la presse au sujet d'incidents qui se sont produits entre M. Prat, député de Versailles, et M. Gilbert, directeur du Comptoir central du ferro-cérium.



M. GILBERT (Photographie prise hier)

et M. Gilbert, pour lesquelles M. Prat déclare faire toutes réserves, notamment en saisissant, dès maintenant, la justice répressive.

Ajoutons que c'est ce matin même que le député de Versailles déposera sa plainte. M. Gilbert est retourné chez M. Rebondu, commissaire de police, et a déposé entre ses mains une plainte en chantage et trafic d'influence contre M. Prat, en chantage contre M. Stern, et, éventuellement, contre tous autres qu'il appartiendra. Il a choisi comme avocat M. Lhermitte.

Comme suite à mon entretien avec votre secrétaire, j'ai décidé que le ferro-cérium serait frappé de droits prohibitifs, etc. — Ce que j'ai surtout voulu, proclame un peu ingénuement peut-être — en terminant M. Gilbert, c'est attirer l'attention sur les agissements de mes concurrents, qui tendent à me priver des bénéfices d'un commerce susceptible de me rapporter un demi-million par an environ.

Ce qui paraît ressortir le plus clairement de toute cette affaire, c'est la rivalité qui divise deux groupes industriels: un groupe américain, représenté par M. Gilbert; l'autre, français, représenté par M. Visseux. Un ami de ce dernier a fait à son sujet d'intéressantes déclarations. D'après celles-ci, la fabrication de pierres au ferro-cérium, M. Visseux vendait son produit 450 francs à la Foire de Lyon, et Gilbert, à cette même foire, mit le sien à 350. Mais, comme le produit vend 350 francs était étranger, et que son importation était interdite, Gilbert fut expulsé de la Foire de Lyon. D'où l'aine de Gilbert contre M. Visseux, et contre son agent, M. B., qui n'avaient pas été étrangers à son expulsion.

Quelque temps après, M. Gilbert put lire dans la Foire de Paris, édition spéciale de L'Exportateur français du 28 avril 1919, un article reproduisant une annonce insérée dans la Kölnische Zeitung, et dont voici la traduction: Je suis acheteur, pour exporter en France, de marchandises et en particulier des suivantes: allumettes, articles pour liquides, articles de bazar, articles de fumées, articles pour bottes et marchands forains, quincaillerie, porcelaines réservoirs, plumes en verre, objets, souvenirs de guerre, etc. Je suis vendeur de produits français et vends 4.000.000 à mètres de mèche à brigands, à 48, 20, 25, 40 francs les 100 mètres d'après grossier. Sera fin avril de retour à Cologne.

Director GILBERT, Comptoir Central du Ferro-Cérium, 42, boulevard du Temple, Paris.

L'irritation de M. Gilbert s'accroît encore, mais cela ne l'empêchait pas, dit toujours l'ami de M. Visseux, d'affecter de se préoccuper de défendre le marché français contre l'importation allemande, et de jouer ainsi double jeu. C'est M. B., agent général de M. Visseux, qui, sous sa responsabilité, a écrit à l'administration compétente et prié M. Prat de s'entremettre pour obtenir un relèvement des droits sur les ferro-cériums importés. En résumé, conclut l'ami de M. Prat, est victime d'un chantage bien organisé, qui s'est produit l'avant-veille du jour où devait venir, devant la Chambre, le projet de loi en discussion sur le ferro-cérium. Mais un ministre montera probablement à la tribune pour exposer l'affaire sous son véritable jour.

Une explication de M. Gilbert

M. Gilbert explique ainsi l'insertion de l'annonce qui a paru dans la Kölnische Zeitung et que nous reproduisons plus haut: Mes concurrents veulent créer une confusion. Il se agit de des pays rhénans, où je ne suis rendu, comme tous les autres commerçants, avec un passeport délivré non par la police, mais par la Chambre de commerce et P.-S. Si j'avais fait du commerce, j'aurais agi conformément à la circulaire du maréchal Foch, qui, dans une haute pensée politique, voulait ainsi séparer les pays rhénans des autres parties de l'Allemagne et le marché Foch est certainement aussi bon patriote que mes concurrents.

AUX ETATS-UNIS

LA CONVENTION DE DÉFENSE FRANCO-AMÉRICAINE NE VIOLÉ NULLEMENT LA CONSTITUTION

C'est la conclusion du rapport que la commission juridique du Sénat déposa avant-hier.

WASHINGTON, 23 septembre. — La commission juridique du Sénat a déposé, hier, son rapport sur le traité de défense franco-américain. Elle affirme, dans ses conclusions, qu'un tel traité est parfaitement constitutionnel.

Le Sénat pourra ainsi renvoyer immédiatement le projet à la commission des affaires étrangères. Mais il est certain que celle-ci n'entreprendra rien avant que la question du traité de paix n'ait été liquidée.

Plusieurs sénateurs se préparent déjà, quelles que soient les conclusions du rapport de la commission des affaires étrangères, à faire à ce traité d'alliance défensive une sévère opposition. Ils demanderont probablement son rejet pur et simple, en se basant sur le fait que le fameux article 10 du covenant suffit à assurer l'intégrité territoriale de la France. Si cette première manœuvre échoue, ils déposeront alors un amendement demandant que la France, en échange des garanties que lui donne l'Amérique, offre, de son côté, des compensations suffisantes.

A la Conférence de la paix

Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni, hier matin, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Pichon. Il a continué à s'occuper de la Galicie. M. Paderevski, président du Conseil polonais, a été entendu.

Le maréchal Joffre en Allemagne occupée

MAYENCE, 23 septembre. — Le maréchal Joffre, venant de Strasbourg, est arrivé hier à Mayence, à 4 h. 30.

Reçu par le général Mangin, il a été longuement acclamé par les nombreux Français actuellement dans la ville.

Dans la soirée, une retraite aux flambeaux parcouvra les grandes artères de Mayence, et un feu d'artifice a été tiré en son honneur.

Cet après-midi, le maréchal s'est rendu à Wiesbaden, où il a été reçu au palais impérial par le commandant du 3^e corps. Ce soir, le maréchal et Mme Joffre assisteront, dans la loge impériale de l'Opéra de Wiesbaden, à une représentation wagnérienne.

Mortel accident de voiture

PIÉGAT-PLUVIERS (Dordogne), 23 septembre. — Le marquis de Metz se rendait en voiture, avec sa famille, aux fêtes de la Victoire, que célébrait la commune de Piégat, lorsque son cheval, effrayé par le bruit, fit culbuter le véhicule, projetant les voyageurs sur la chaussée. M. le comte de Beaumont, gendre du marquis de Mallet, relevé grièvement blessé, est mort une heure après avoir reçu les soins médicaux.

Mme la comtesse de Séze est très sérieusement blessée. M. le comte de Séze et le conducteur ont été relevés tous deux avec des contusions multiples, mais sans gravité.

Le relèvement des traitements des fonctionnaires

La commission sénatoriale des finances s'est occupée hier du projet relatif au relèvement des traitements des fonctionnaires.

M. Milliès-Lacroix, rapporteur, a fait connaître à ses collègues qu'il venait d'être saisi par le ministre des Finances de nouvelles propositions, et qu'il donnerait aujourd'hui lecture de son rapport définitif, afin que le Sénat soit en mesure de statuer à bref délai. Le projet relatif aux traitements des agents et sous-agents des P.T.T. viendrait ensuite en discussion.

Une heureuse innovation dans les services de santé

Les réunions du Comité consultatif de santé, suspendues pendant la guerre, vont être ministérielles.

Après avoir donné quelques détails sur la façon de vivre du ménage Bossard, et fait connaître les noms de certains visiteurs, le témoin a protesté énergiquement contre les déclarations — très graves — qu'elle aurait faites sous forme d'interview à l'un de nos confrères de la presse parisienne.

Ses déclarations d'hier, au cours de son audition dans le cabinet de l'officier rapporteur, ne les confirment nullement.

L'affaire Judet

Mlle Mazel entendue par le commandant Abert

Le commandant Abert a entendu hier Mlle Yvonne-Marie Mazel, ancienne femme de chambre des époux Bossard.

Après avoir donné quelques détails sur la façon de vivre du ménage Bossard, et fait connaître les noms de certains visiteurs, le témoin a protesté énergiquement contre les déclarations — très graves — qu'elle aurait faites sous forme d'interview à l'un de nos confrères de la presse parisienne.

Ses déclarations d'hier, au cours de son audition dans le cabinet de l'officier rapporteur, ne les confirment nullement.

Les volontaires étrangers aux Invalides

Dimanche prochain, à 10 heures du matin, les volontaires étrangers enrôlés au service de la France pendant la guerre célébreront solennellement aux Invalides le souvenir des enrôlements de 1914.

LES CONTES D'EXCELSIOR

LA FOIRE EN FEU

par LOUIS CHADOURNE

Sous la torride lumière d'août, la foire bat son plein, fume de toutes ses poussières, vibre de toutes ses rumeurs, hurle, gémisse, baignée de sueur, maquillée de confetti. La place d'Armes aux maisons fleuries de bégnias enserrée entre ses murs roses une ville d'illusion, une cité de toile aux édifices multicolores. Les forains ont installé leurs baraques côte à côte, en files serrées. Les roulettes s'allient sagement avec leurs rampes de cuivre et leurs tentures miniatures. Elles sont vides, car tout le monde est à la parade. La marmaille frappe à tour de bras sur les grosses caisses, souffle dans les trompettes, crève les cerceaux de papier, jongle avec des assiettes, bouffe du feu, se déesse, s'écartèle, vocifère sous l'œil impassible des pères en caleçon roses, des mères à perrière flasse. Un voile de poussière obscurcit le ciel au-dessus des frontons polychromes. Un noir torrent de foule glisse entre deux rives crépitantes de cuivres, étincelantes de paillettes. Un manège, inlassable, broie la Valse des Roses; des barques dorées, à sièges de velours, roulent et tangent sur des flots d'harmonie mécanique. Une vague de mirlions nasillards ondule le long des tourniquets, où l'on gagne des assiettes peintes et des paquets de biscuits. Les carabines pétaradent dans l'ombre des stands, où les œufs blancs montent et descendent sur la tige des jets d'eau. Une averse baroloise de serpents s'écroule. Et, de temps en temps, dominant tous les mirlions, les orgues de Barbarie et les pianolas, occupant les grouissements des files, rauque, brutal, immense, le rugissement d'un fauve captif. Un frisson frôle l'âme épaisse de la foule. Si les barreaux n'étaient pas solides!

Et la femme à la patte de homard. La place d'Armes regorgeait de chair humaine. On n'eût pas logé une aiguille entre ces corps tassés, sur qui rôdait l'appel aveugle et rauque des bêtes ençagées.

La boutonnrière enrhabillée, un farfadet leva le nez en l'air, vit une fumée longue et noire qui sortait du ciné... Il y eut comme un défilé dans l'heure brûlante, une angoisse obscure de toutes les molécules vivantes, un avertissement aigu de la chair, plus prompt que l'esprit.

Un cri jaillit. — Le feu!

Et le feu parut, comme un danseur. Courtes flammes jaillies de la carapace entoilée du ciné, courtes flammes bleues et gaies d'essence, de celluloid. Et le feu s'allongea, souple, félin. En un clin d'œil la foire fut à feu. Et quelle proie! Les baraques s'enflammaient comme des meules. L'incendie bondissait de l'une à l'autre. La foule, hurlante, s'écrasait vers les issues, prise entre deux parois roussies. Les bicoques de carton s'écroulaient comme des noix; des fumeroles léchaient les palmiers de zinc du « Musée colonial ». La femme à la patte de homard gesticulait, agitant son horrible moignon rouge. La perrière d'un paillasse flamba; le pître grimacé sous sa chevelure d'étoiles... A l'entrée de la Grand-Rue, des grappes humaines s'écrasèrent. Des jeunes gens, ivres de peur, chevauchaient des vieillards et des infirmes. Des poings s'abattaient. De la houle émergeait un bras furieux, les fleurs ballottées d'un chapeau. Le buste tatoué, le chef hérissé de pennons écarlates, l'homme sauvage se souleva au-dessus du flot qui s'écroula.

Le vent du sud se mit de la partie. Un souffle, fuyant d'une gueule de four, mordit les nuques fuyardes. Ce fut l'apothéose du feu! Les flammes pâles sous le dur soleil dansaient une danse de spectres. Une chaudière explosa. Les charpentes craquaient. La place était une cuve asphyxiante, où roulaient des volutes grasses de suie.

Tout le monde avait fui. Une clameur déchira l'air embrasé. Les pompiers se sauvaient avec leurs pompes. C'étaient les fauves qui brûlaient. Leur agonie avait une puissance de tempête. Le cri de la forêt en feu. Soudain, on vit déboucher d'un nuage charbonneux trois boules de flammes, rapides comme la foudre; les ours qui brûlaient vifs. Le plancher de leur cage s'était effondré. Une panthère n'avait pu forcer sa cage. On la retrouva calcinée, les dents rivées aux barreaux. Une femme de la rue Torle ouvrit sa fenêtre, et vit deux lions bondissants, des braises dans leurs crinières. La terreur bouclait les bourgeois dans leurs caves.

Faites donner la troupe! braillait le maire.

On vit encore ceci: un homme sortait de la fournaise, le poil roussi, les vêtements en lambeaux, hagard. Il tenait un être dans ses bras, un être luisant et sombre, une bête. C'était le matelot qui avait sauvé son phoque. On lui vint en aide. Il s'accablait sous les poils.

De l'eau grésilla-t-il. Pour lui. Des gens charitables offrirent unabri. On accourut pour voir le sauveur et la bête sans jambes. Le phoque docilement de sa tête ronde sur l'épaule de l'homme, et de temps en temps se soulevait vers le visage de son maître. Il y avait dans ses yeux aux reflets d'or une tendresse et un abandon infinis. Les assistants, troublés, donnèrent de l'argent.

— Pauv' vieux! faisait l'homme. Y peut pas courir!

Une larme roulait sous ses paupières brisées.

— On s'y quitte pas! expliqua-t-il.

Dehors crépitaient des leblés. Une compagnie abattit rageusement, dans une vigne, les fauves, qui ne se défendaient pas. Un rengagé, médaillé de tir, abattit la lionne aux yeux clairs, dont les deux pattes de devant étaient cassées.

Louis CHADOURNE, de l'Association des écrivains combattants.

Le Congrès de la Ligue de l'enseignement

Le trente-cinquième congrès national de la Ligue française de l'enseignement s'est ouvert hier matin, dans l'hôtel du Cercle Parisien. M. Léon Robelin, secrétaire général, président, en l'absence de M. Dessoye.

A la séance du matin, M. Bouglé, chargé de cours à la Sorbonne, a fait une communication sur la culture française dans les Facultés.

L'après-midi, M. Alexis Bertrand, professeur à la Faculté de Lyon, a exposé la nécessité de donner à tous les enfants la possibilité d'une instruction intégrale.

M. Daniel Vincent exposa ensuite, dans un discours fréquemment coupé d'applaudissements, pourquoi et comment l'enseignement aux trois degrés doit être orienté dans un sens pratique.

M. Léon Robelin, prenant texte du désir d'égalité devant la possibilité de s'instruire, auquel avait fait allusion M. Alexis Bertrand, a fait une très brillante improvisation précisant cette aspiration. Il fit adopter un ordre du jour résumant les vœux de l'assemblée en cette matière.

Aujourd'hui, divers orateurs traiteront d'autres aspects de la réforme de l'enseignement en France, et, ce soir, les délégués partiront pour Strasbourg.

La séance d'hier au Sénat

Le Sénat a tenu, hier, une courte séance, au cours de laquelle il a adopté deux projets de loi, dont l'un a pour objet d'accorder certaines immunités fiscales aux sociétés civiles de mines dont l'exploitation est située dans les régions envahies ou dévastées par l'ennemi et qui désiraient se transformer en sociétés anonymes.

A l'ouverture, M. Antonin Dubost avait prononcé l'éloge de M. Genêt, sénateur de Charente-Inférieure, décédé.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Il est rappelé aux actionnaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas que l'augmentation de capital effectuée en vertu de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 1919 sera close le 26 courant.

Les actions nouvelles sont réservées aux anciens actionnaires dans la proportion d'une action nouvelle pour deux actions anciennes.

Le prix d'émission est fixé à 750 francs payables: frs 375 en souscrivant le 8 septembre au 26 septembre (contre remise du coupon n° 89) et frs 375 du 20 au 31 décembre.

Les actionnaires peuvent en outre souscrire à titre réductible en versant frs 125 par titre demandé.

EVIAN SAISON de Mai à Octobre CACHAT Hôtels: Royal, Splendide, Eritage

AUX VARIÉTÉS
LE MARCHÉ D'AMOUR
 OPÉRETTE
 Partition délicieuse. — Mise en scène fastueuse

ATTENTION !!!
CE SUCCÈS TRIOMPHAL
 n'aura plus que
6 REPRÉSENTATIONS

NOUVEL-AMBIGU
LE VIEUX MARCHEUR
ALBERT BRASSEUR
 DEMAIN JEUDI, 1^{re} MATINÉE, à 2 h. 30

TH. ANTOINE
 Tous les soirs, à 8 h. 15
MATINÉE JEUDI
LA GAMINE
 Fautouille de 2 à 8 francs
 Location gratuite

Gaston DUROSC
 Germaine RISSE
 CAZALIS
 MARIE-LAURE
 H. ROLLAN
 Maud GAUTHIER

CAPUCINES. — Hâtez-vous d'aller applaudir V. Boucher, J. Renouard, A. Du-
 bois Barra, etc., dans le Bonheur de ma
 Femme, qui doit prochainement quitter
 l'affiche.

FEMINA. — Gros succès chaque soir pour
 Max Dearly, dont l'étonnante fantaisie
 fait de la Vérité toute nue la plus désol-
 tante des comédies.

LA PIE QUI CHANTE
 19, rue Montmartre. — Soirée : 8 h. 45

Le plus grand succès d'esprit de l'année
 RENTRÉE de Mesdemoiselles

MARIE-THÉRÈSE BERKA
JEANNE FUSIER
L. BERTON - LUCY PEZET - BAUMER
 les auteurs gais

UNE GRANDE PREMIÈRE MONDIALE
 OUVERTURE DU
SELECT-DANCING
HIPPODROME
 Vendredi 3 octobre, à 4 heures

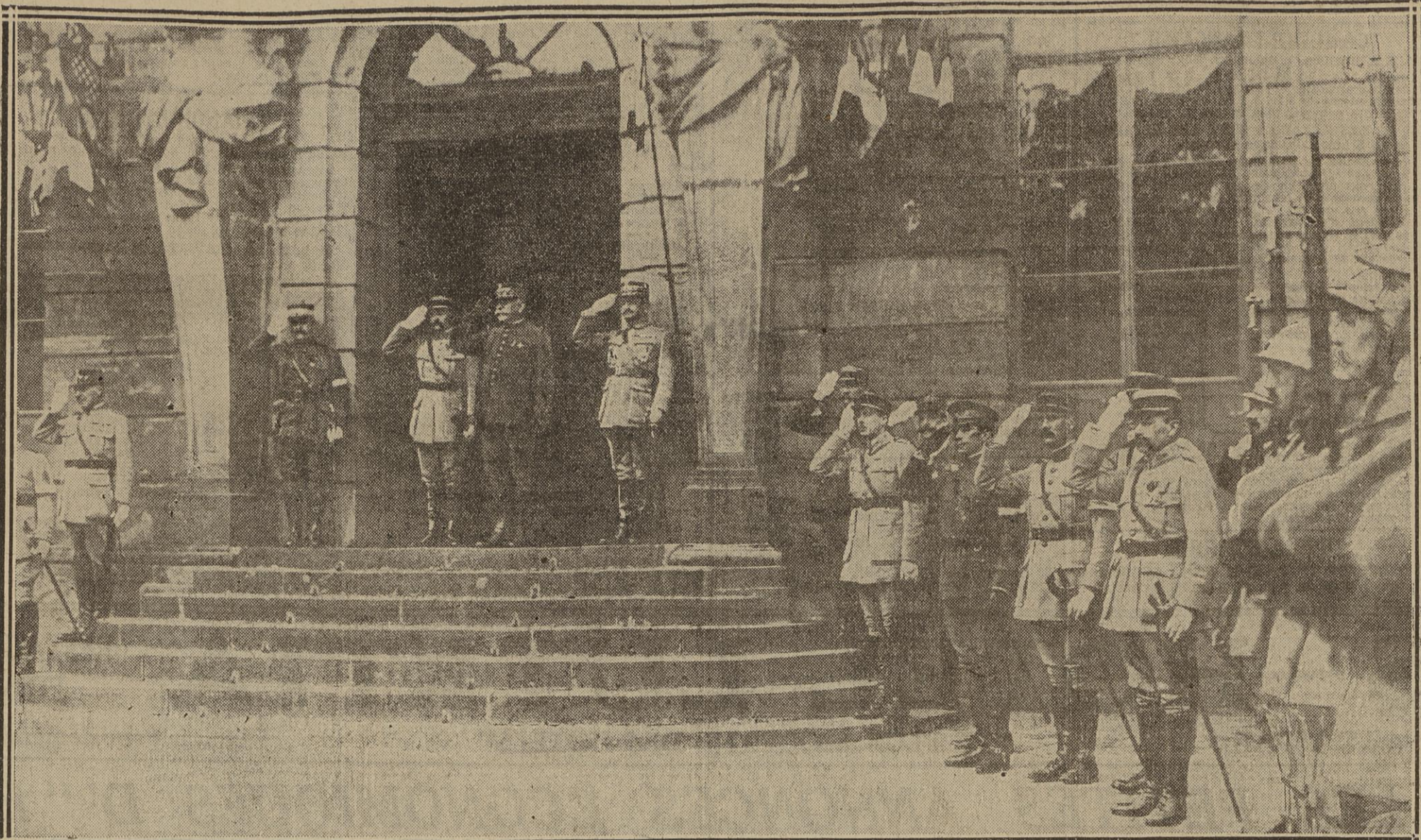
Le théâtre le plus élégant de Paris
 dans la plus vaste des salles de danse
 TOUS LES JOURS, DE 4 HEURES A 7 HEURES
 Orchestre select de L. GERARD et ses tangos chantés
M. SANDRINI
 de l'Opéra
 Directeur de la Danse, avec le concours de
M^{lle} Georgette DELMARÈS
 de l'Opéra-Comique

A CHAQUE SÉANCE
INTERMÈDE DE CHANT & DANSES ANCIENNES
 EN COSTUMES D'EPOQUE
 par le Corps de Ballet du Select-Dancing
 Pour réserver ses tables à l'avance : Tél. Marc. 0-46

MONTE-CARLO
 SAISON D'ÉTÉ

HOTEL DE PARIS
 REPUTATION MONDIALE
 Chauffage central
 A PROXIMITÉ DES TERRASSES DU CASINO
 Ouvert toute l'année

LE MARÉCHAL JOFFRE REND VISITE AU GÉNÉRAL MANGIN, A MAYENCE



LE MARECHAL ET LE GENERAL SALUENT MILITAIREMENT, TANDIS QUE LA MUSIQUE JOUE « LA MARSEILLAISE »
 (La photographie montre, entourés de l'état-major de l'armée d'occupation, les deux officiers généraux sur le perron du palais grand-ducal, devenu le Q. G. du général Mangin.)

Les transports en commun

La sous-commission municipale de réorganisation des transports en commun s'est réunie, hier, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Dausset.

Le directeur de l'inspection générale a rendu compte des pourparlers préliminaires qu'il a eus avec les directeurs des compagnies relatives à la question du rachat, conformément aux récentes délibérations du conseil municipal et du conseil général.

Il a exposé le résultat des études auxquelles se livre l'administration au sujet de l'organisation future des réseaux de transports de la région parisienne.

La commission entendra prochainement les intéressés. Elle tiendra très prochainement une nouvelle réunion où elle s'occupera spécialement du service des bateaux voyageurs sur la Seine.

Les loyers

M. Levasseur, député de la Seine, a déposé, hier, au nom de la commission de la législation civile, un rapport sur la proposition, retour du Sénat, tendant à proroger les baux et locations verbales contractés entre le 1^{er} août 1914 et le 9 mars 1918 ; un rapport sur le projet, adopté par le Sénat, relatif aux droits et obligations résultant des baux d'immeubles atteints par faits de guerre ou situés dans les localités libérées, et une proposition spéciale tendant à proroger de deux années les locations et baux contractés entre le 1^{er} août 1914 et le 9 mars 1918.

Remarquons que le Sénat déjà a repoussé cette disposition qui avait été adoptée par la Chambre.

L'affaire Cadiou

La chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises du Finistère, sous l'imputation d'assassinat, l'ingénieur Pierre, qui sera jugé le 27 octobre prochain.

LES SPORTS

LA SAISON DE FOOTBALL RUGBY

On sait que l'U.S.F.S.A. a adopté le principe de l'autonomie des différents sports qu'elle régit : un congrès de chaque sport aura lieu tous les ans. Ce congrès, uniquement composé des représentants des clubs pratiquant le sport en question, étudiera toutes les propositions et fixera et le calendrier et les règlements particuliers des championnats.

En ce qui concerne le rugby, le premier congrès aura lieu à Bordeaux le 18 octobre, et déjà les clubs du Midi s'agitent et vont, paraît-il, faire bloc sur une proposition qui aurait pour but de fixer le siège social du Comité du rugby, soit à Bordeaux, soit à Toulouse.

Cet essai de décentralisation sportive, qui, d'ailleurs, est contraire aux règlements généraux de l'U.S.F.S.A., rencontre beaucoup d'adversaires, qui estiment qu'il ne serait ni logique ni pratique de fixer ailleurs qu'à Paris la direction d'un sport qui — bien que ses meilleurs adeptes nous viennent du Midi — devient de plus en plus notre sport national.

Signalons également que, cette fois, il est probable que les congressistes éliront à leur présidence un véritable sportif, ancien international. Or, à l'heure actuelle, Guy-Gauthier, de Cognac, qui fut, outre un international de rugby, notre plus grand coureur de 100 mètres, et Pascal Laporte, de Nantes, qui représenta également la France dans les rencontres internationales, sont sollicités pour accepter la présidence du rugby français.

BOXE

C'est Jack Lewis qui rencontrera de Panthéon. Nicholson devait rencontrer ce soir, à la salle Wagram, le champion d'Europe de Ponthieu, mais, au dernier moment, l'Anglais a été géographiquement aux organisateurs qu'il ne pouvait pas faire le déplacement.

Très heureusement, les dirigeants du Continental avaient engagé, pour un futur combat,

Spéculateurs condamnés

Le défilé des spéculateurs continue à la 8^e chambre. Hier, un tapissier, Paul Brocard, 69, rue Leprie, qui spéculait sur le beurre, a été condamné à trois mois de prison et 300 francs d'amende ; une crémère, Mme Louise Aurica, 135, rue de Sèvres, huit jours de prison et 300 francs d'amende pour hausse illicite ; dix-sept autres spéculateurs se sont vu infliger des amendes de 50 à 300 francs.

Bourse de Paris du 23 septembre 1919

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
PARQUET			1000	1000	1000
5 0/0 libéré	90 45	90 47	1000	1000	1000
4 0/0 libéré	71 34	71 27	1000	1000	1000
3 0/0 libéré	70 40	70 50	1000	1000	1000
3 0/0 amort.	89 85	89 25	1000	1000	1000
3 0/0 amort.	89 85	89 25	1000	1000	1000
1000	1000	1000	1000	1000	1000

MAISONS-LAFFITTE

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Notes probables
PRIX DU RHONE (A vendre aux enchères)			
3,000 francs. — Distance : 1,700 mètres environ.			
R. Hoymann	Calbaster	3 68	Bellhouse
Fr. Grumetz	Miron	2 56	Part. dout.
H. Magnard	Cinna	2 56	Lancaster
E. Rothschild	L'Elan	2 58	Mac Gee
E. Rothschild	Naramaras	2 58	Spencer
Michel Lazard	Préno	2 54 1/2	M. Barat
de Rocheville	Souvenons Nous	2 54 1/2	Mac Gee
E. Rothschild	Publicité	2 54 1/2	Non part.
E. Rothschild	A Tout Faire	2 54 1/2	Non part.
Maur. Lecerf	Dormelles	2 54 1/2	G. Stern
Mart. Gauthier	Smart Lady	2 54 1/2	Jaumain
G. Deveneur	La Perm	2 54 1/2	Hovella
Jean Lazard	Sylphide	2 52	E. Alkanand

LA COUPE D'OR

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Notes probables
PRIX DE LA MEDITERRANEE (A vendre aux enchères)			
4,000 francs. — Distance : 900 mètres environ.			
J. D. Cohn	Imaginaire	6 80	Mac Gee
G. Filippucci	Danios II	4 63	Non part.
J. D. Cohn	Samira	6 57 1/2	J. J. J. J.
K. Vanderbil	Ichad	3 57	Non part.
H. Magnard	H. Arrive	4 57	Non part.
Robert Lazard	Shady	4 54	Non part.
K. Vanderbil	Brumado	3 53	O'Neill
J. D. Cohn	Robouardier	3 51	Hobbs
C. Ranucci	Bassan	3 51	Non part.
Georg. Turbul	Naufraeur	3 51	C. Korb
C. Ranucci	Bambino	3 51	Bellhouse
E. Rothschild	Walsau Laitour	3 49 1/2	Spindler
Fr. Grumetz	Le Rapin	3 49 1/2	G. Clout
M. Lazard	Florina II	3 47 1/2	Mac Gee

ACCUMULATEURS

HYDRA
 Toutes Applications
 LEVALLOIS-PERRET

La Ceinture-Maillot du D' Clarans
 est universellement recommandée à toutes les Dames souffrant de l'ostéome ou de l'adonome, ou atteintes de l'ostéome, Rein mobile ou d'Obésité. Demandez à M. C. A. LAVERIE, 234, faubourg St-Martin, Paris, l'intéressante Pliquette illustrée, envoyée gratuitement sur demande. Applications tous les jours, de 9 h. à 7 h., par Dames Spécialistes. (Métro : Louis-Blanc.)

RÉNOVATEUR ROBINET

TEINTURE INSTANTANÉE Pour et BARBE
 47, Rue Croix des-Petits-Champs, PARIS

GNOME & RHÔNE
 41, Rue La Boétie, PARIS

MACHINES A COUDRE MOTEURS INDUSTRIELS GROUPES ELECTROGENES
 MACHINES POUR FILATURES APPAREILS DE MARINE MOTEURS DIESEL

PASTILLES MIRATON
 Constipation
CHATELGUYON

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
 Tirages des 40 et 22 Septembre 1919

Les obligations désignées ci-après sont remboursées par les LOTS suivants :

Emprunt 5 % 1917	434.921	250.000 fr
Emprunt 5 % 1892	344.699	100.000 —
Emprunt 5 % 1913	230.337	100.000 —
Emprunt 5 % 1895	581.475	100.000 —

La liste complète sera publiée dans le BULLETIN OFFICIEL des Tirages du Crédit Foncier qui paraît le 4 et le 16 de chaque mois et donne les numéros de tous les titres sortis au 88 tirages annuels, remboursables par lots à 6.374 obligations dont 1 est payable par 500.000 fr., 8 par 250.000 fr., 1 par 100.000 fr. et 69 par 100.000 fr.

Prix de l'abonnement : 2 fr. par an à adresser : 19, rue des Capucines, Paris.

LES CHAMPS DE BATAILLES
 et le Bassin de la SARRE
 (Exposition de Saarbruck)

9 jours en auto
 par Reims, Verdun, Metz, Saarbruck, Strasbourg, Colmar, Gérardmer, Nancy.
1.050 francs tout compris

2 jours sur le front
 en auto à Soissons, Chemin-des-Dames, Reims, Château-Thierry.
250 francs tout compris

T^s renseignements : AUTO-MAILS, 4, r. d'italiens; 44 bis, r. Scribe. Téléph. Central 06-62, 36-10.

MESSIEURS !!!
 DÉLIVREZ-VOUS du joug accablant des bretelles!
 NE PORTEZ que la ceinture LIBÉRA qui soutient le buste et porte le pantalon!
 ELLE VOUS PROCURERA un grand soulagement, une parfaite aisance des mouvements et un bien-être considérable.

Notice envoyée sur demande adressée à SOCIÉTÉ LIBÉRA 15, rue des Fêtes, Paris (19^e)

OPÉRATIONS OPPORTUNES sur CAOUTCHOUCS et PÉTROLES
 Bourse d'urgence BERLILLON, 1, Cité Trévise, 1^{er} étage
 auteur de LA BOURSE CLASSIQUE MODERNISÉE (4^e édition, Méthodes rationnelles inédites).

694. — SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT A LA LIQUIDATION DES STOCKS
 49 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVI^e), Téléphone : PASSY 96-45, 98-44, 98-35.

VENTE de BOUGIES d'ALLUMAGE, de Moteurs d'Aviation et autres
 Des marques OLEO, EYQUEM, JOLY, POGNON, PONSOT, REV, etc. (Nouvelles ou usagées).
 Entreposés à NANTERRE, THOUARS, JUVISY, ETAMPES, VERSAILLES (Magasin de l'Aviation).
 Conditions de vente indiquées au cahier des charges déposé : au SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT ou les offres de prix sont reçues jusqu'au 10 octobre, aux Entreprises générales de l'Aviation de NANTERRE (La Folie), dans les Bureaux des directions de l'Entendance des Régions Militaires.

7 A. — SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT A LA LIQUIDATION DES STOCKS
 49 bis, boulevard Delessert, PARIS (16^e). Téléphone : PASSY 96-45, 98-44, 98-35.

VENTE N° 111, A PARIS, AU CHAMP-DE-MARS de : 73 VÉHICULES AUTOMOBILES PAR LOTS DE PLUSIEURS VOITURES
 Tracteurs, camions, camionnettes et touristes, groupés en 26 LOTS, chaque lot étant composé de plusieurs véhicules de même genre et, autant que possible, de même marque.
 Cette vente aura lieu par adjudication, sur soumissions cachetées timbrées à 1 franc.
 EXPOSITION PERMANENTE : au Champ-de-Mars, du 27 septembre au 4 octobre 1919, jour de l'adjudication.
 RENSEIGNEMENTS : au Parc de Vente ou 70, avenue de La Bourdonnais, à Paris. Téléphone : Saxe 76-57, 80-80.

TOUS DACTYLOS avec la "VIROTYPE"
 Machine à écrire française depuis 75 fr. Notice franco 30, rue Richelieu, Paris

COURSES

Aujourd'hui, à 2 h., courses à Maisons-Laffitte

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Notes probables
PRIX DU RHONE (A vendre aux enchères)			
3,000 francs. — Distance : 1,700 mètres environ.			
R. Hoymann	Calbaster	3 68	Bellhouse
Fr. Grumetz	Miron	2 56	Part. dout.
H. Magnard	Cinna	2 56	Lancaster
E. Rothschild	L'Elan	2 58	Mac Gee
E. Rothschild	Naramaras	2 58	Spencer
Michel Lazard	Préno	2 54 1/2	M. Barat
de Rocheville	Souvenons Nous	2 54 1/2	Mac Gee
E. Rothschild	Publicité	2 54 1/2	Non part.
E. Rothschild	A Tout Faire	2 54 1/2	Non part.
Maur. Lecerf	Dormelles	2 54 1/2	G. Stern
Mart. Gauthier	Smart Lady	2 54 1/2	Jaumain
G. Deveneur	La Perm	2 54 1/2	Hovella
Jean Lazard	Sylphide	2 52	E. Alkanand

LA COUPE D'OR

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Notes probables
PRIX DE LA MEDITERRANEE (A vendre aux enchères)			
4,000 francs. — Distance : 900 mètres environ.			
J. D. Cohn	Imaginaire	6 80	Mac Gee
G. Filippucci	Danios II	4 63	Non part.
J. D. Cohn	Samira	6 57 1/2	J. J. J. J.
K. Vanderbil	Ichad	3 57	Non part.
H. Magnard	H. Arrive	4 57	Non part.
Robert Lazard	Shady	4 54	Non part.
K. Vanderbil	Brumado	3 53	O'Neill
J. D. Cohn	Robouardier	3 51	Hobbs
C. Ranucci	Bassan	3 51	Non part.
Georg. Turbul	Naufraeur	3 51	C. Korb
C. Ranucci	Bambino	3 51	Bellhouse
E. Rothschild	Walsau Laitour	3 49 1/2	Spindler
Fr. Grumetz	Le Rapin	3 49 1/2	G. Clout
M. Lazard	Florina II	3 47 1/2	Mac Gee

MAISONS-LAFFITTE

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Notes probables
PRIX DE LA MEDITERRANEE (A vendre aux enchères)			
4,000 francs. — Distance : 900 mètres environ.			
J. D. Cohn	Imaginaire	6 80	Mac Gee
G. Filippucci	Danios II	4 63	Non part.
J. D. Cohn	Samira	6 57 1/2	J. J. J. J.
K. Vanderbil	Ichad	3 57	Non part.
H. Magnard	H. Arrive	4 57	Non part.
Robert Lazard	Shady	4 54	Non part.
K. Vanderbil	Brumado	3 53	O'Neill
J. D. Cohn	Robouardier	3 51	Hobbs
C. Ranucci	Bassan	3 51	Non part.
Georg. Turbul	Naufraeur	3 51	C. Korb
C. Ranucci	Bambino	3 51	Bellhouse
E. Rothschild	Walsau Laitour	3 49 1/2	Spindler
Fr. Grumetz	Le Rapin	3 49 1/2	G. Clout
M. Lazard	Florina II	3 47 1/2	Mac Gee

MAISONS-LAFFITTE

ACHÈTE TAPIS D'ORIENT
 29, boulevard Rochechouart. Tél. Nord 78-14.

REPRESENTANTS, si vous ne pouvez vous procurer vous-mêmes, vous pouvez, par nos soins, obtenir gains élevés, en réalisant ventes spéciales : Intégrale incendie et accident à double effet. Ec. à la C^{ie} LAM. 6, 15 Rue J.-Darc Rouen, qui met en contact.

AUTOMOBILISTES !
ATTENTION !
 80 % des Constructeurs d'automobiles emploient la BOUGIE EYQUEM
 85 % des Voitures au Front en étaient munies !

EN VENTE dans tous les GARAGES

MONUMENTS FUNÉRAIRES ET COMMÉMORATIFS

MAISON FONDÉE EN 1870, MÉDAILLE D'OR LYON 1914

Anciens et modernes, au Nord
GAUDIER-RENGAUX AULROYE
 Entreprises à forfait

TOUS DACTYLOS avec la "VIROTYPE"
 Machine à écrire française depuis 75 fr. Notice franco 30, rue Richelieu, Paris

